

**Tangence**



## **Le régionalisme littéraire** Opinions et théories

Albert Lozeau

Number 40, May 1993

Régionalismes littéraires de la francophonie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/025769ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/025769ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

0226-9554 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lozeau, A. (1993). Le régionalisme littéraire : opinions et théories. *Tangence*, (40), 101–115. <https://doi.org/10.7202/025769ar>

Tous droits réservés © Tangence, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# DOCUMENT

## Le régionalisme littéraire<sup>1</sup> Opinions et théories \*

M. Albert Lozeau, M.S.R.C.

(Lu à la réunion de mai 1920.)

En feuilletant mes petits livres — le premier surtout, entièrement écrit au lit, sa seule originalité peut-être: je n'en veux pas dire de mal, mais je défie l'homme soucieux de perfection de se relire sans dégoût «dix ans après» —, tel lecteur a pu se demander avec inquiétude s'ils font partie de la littérature régionaliste ou nationaliste, s'ils appartiennent à l'église orthodoxe ou à la secte dissidente, pour employer le langage courant. Ce grave sujet faillit autrefois troubler ma solitude. Alors que j'étais étendu sur le dos depuis neuf ans, entre les murs d'une chambre dont la fenêtre donnait sur des pans de briques sales, on me reprochait

---

\* Article reproduit avec l'aimable autorisation de la Société Royale du Canada (*Mémoires*, troisième série, tome XIX, 1921).

1 Un collaborateur de *L'action française* a fait judicieusement remarquer à quelle confusion prête le terme «régionalisme» pris dans son acception française et appliqué à la nationalisation de notre littérature. Le régionalisme français a pour objet la décentralisation politique et intellectuelle; il combat l'attraction qu'exerce la capitale dans tous les domaines de la pensée et de l'art; il se dévoue à la conservation des coutumes et des parlers locaux. Le mot ne nous convient donc qu'à demi. On a joué autrefois du vocable «libéralisme», dont on qualifiait la doctrine du parti libéral canadien, bien que le libéralisme français et celui d'ici diffèrent de beaucoup. Cf. *Le libéralisme*, par Émile Faguet.

doucement de ne pas me consacrer à la peinture du paysage canadien, quand à peine pouvais-je me permettre quelques notations de lumière et d'ombre, au lieu de m'occuper presque exclusivement de poésie psychologique. Je n'aurais pas désiré mieux! Je m'excusais; j'invoquais des circonstances atténuantes, des empêchements de vie mutilée... Quelques amis me pardonnaient ce travers. On fait ce qu'on peut: pour peindre la nature, il est indispensable de la voir. J'avais bien des souvenirs que, du reste, j'eus tort d'utiliser en les arrangeant: ils étaient si lointains, si vagues! De l'histoire, je savais ce qui s'enseignait alors dans les collèges commerciaux: suffisamment d'Histoire de France, très peu d'Histoire du Canada. À cet égard, mes lacunes étaient — et sont restées, malgré beaucoup de lecture — effroyables! Les élèves d'il y a vingt ans qui ne sont pas devenus tout à fait des déracinés y ont quelque mérite! Toute une portion de leur âme fut laissée en friche, terrain inculte où le sens national a poussé comme il a pu, grâce à la force du sang ancestral aidée de la foi catholique. Nos modernes écoliers sont mieux pourvus. Je n'ai jamais eu d'ailleurs la moindre aptitude à la poésie patriotique; au surplus, on me l'affirme et j'en conviens. Le terroir, je l'aimais sans doute, mais je n'en savais pas grand'chose: la campagne m'était pour ainsi dire inconnue. Et puis, en ce temps-là, la question du régionalisme littéraire ne se posait pas souvent dans les journaux; on y regarde de plus près aujourd'hui.

Une discussion acrimonieuse, où les gens paisibles hésitent à s'engager, s'étant élevée dans notre monde littéraire, à l'exemple de la fameuse querelle des Anciens et des Modernes, quant à la valeur respective des œuvres du terroir et de celles qui s'en écartent, au double point de vue artistique et national; et des opinions péremptoires, apparemment incompatibles, s'étant exprimées à la tribune du conférencier et dans la presse, je sollicite la permission de dire mon humble mot sur cette question controversée.

Insistons dès le début sur un point capital: nous ne pourrons jamais ni ne souhaitons nous passer de la France; elle est la source vive où, sous peine de périr, nos cerveaux devront constamment s'abreuver. Comme l'a dit M. Asselin: «Prenons toutes les mesures nécessaires pour que la culture humaine n'affaiblisse pas chez nous l'esprit national, mais le fortifie, l'éclaire et le guide». De son côté M. l'abbé Groulx assure «que les maîtres de la pensée de France doivent rester les maîtres de notre insuffisance, parce

qu'il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture». (*L'action française*, n° 2, première année.)

En tenez-vous pour le régionalisme ou pour l'exotisme? Selon votre réponse, on vous félicitera ou l'on vous blâmera plus ou moins poliment, car les convictions sont profondes et les partis tranchés! Croyez-vous qu'un sage mélange des deux doctrines puisse être proposé? Vous serez suspect aux protagonistes de l'une et de l'autre: qui n'est pas pour moi est contre moi! Le régionaliste absolu vous citera *Maria Chapdelaine* pour établir la beauté de notre nature et prouver le charme de « nos gens », de nos traditions et coutumes nationales — ce que nul ne conteste. L'exotique intégral répliquera que Louis Hémon, en venant puiser matière à chef-d'œuvre à des centaines de milles de sa terre natale, a fait de la littérature exotique humaine et vivante dont bénéficient à la fois la vieille et la nouvelle France. Les deux ont raison. *In medio stat virtus*. Dans tous les pays, on trouve des écrivains qui, tantôt, limitent leur regard à leur maison, leur champ, leur village et leur province et, tantôt, vont chercher au loin, très loin dans le monde et le passé, de nouveaux sujets d'inspiration. Peu importe la provenance des matériaux, s'ils sont propres à l'édification d'une œuvre artistique immortelle! Quand on les a chez soi, c'est folie et petitesse de cœur de les dédaigner par principe; mais rien ne défend d'utiliser quand même la matière étrangère avec goût et talent. C'est affaire de tempérament et d'adresse.

Les deux camps se disputent, chacun tire à soi le plus possible d'auteurs et les vante paternellement, en vertu de principes qui semblent de poids fort inégal: il s'agit de prendre position et, on ose l'espérer, de rapprocher, en dissipant les malentendus, des adversaires qui se rencontrent à plus d'un endroit sans le savoir: ils sont trop occupés à se battre! Ajoutons qu'à notre avis, les divergences sont entretenues, accentuées même, par une critique sans nuance, de part et d'autre. Pour se bien comprendre, rien ne vaut une franche explication sincèrement demandée et non moins sincèrement donnée.

Le régionalisme littéraire est une doctrine excellente quand elle est largement interprétée; mais n'est-elle pas compromise par des énoncés de principes douteux et des arguments préjudiciaux à l'art canadien? On le dit, il y paraît parfois. Écarts de

plume, phrases ambiguës échappées au cours tumultueux de la discussion, toutes choses dont l'adversaire fait sa joie et sustente son ironie. La méthode chère employée à déprécier<sup>2</sup> ou ridiculiser les opinions et les ouvrages régionalistes n'est pas inédite. Elle consiste principalement à détacher une ligne par-ci, un paragraphe par-là, à couper tout lien avec le contexte, à relever les erreurs typographiques, les fautes, prétendues ou réelles, de ponctuation, à commenter de façon fantaisiste, puis à s'esclaffer! Les mêmes procédés appliqués aux savants et spirituels critiques les démoliraient aussi bien. On se chargerait volontiers de la démonstration si le jeu n'était injuste et puéril. «Hors du terroir, point de salut! Boutons le génie français dehors!» (M. Victor Barbeau.) Le brillant chroniqueur<sup>3</sup> exagère en assurant que nous voulons nationaliser à outrance — pour lui *nationaliser* signifie *banaliser* — et que nous sommes les «éteignoirs» de la culture générale. Il n'a pourtant qu'à ouvrir l'*Histoire de la littérature canadienne-française* de M. l'abbé Camille Roy pour y lire: «Il ne faut nationaliser que dans la mesure où cela se peut sans nuire à la formation générale de l'esprit.»<sup>4</sup> La limite est difficile à tracer,

- 2 Il n'est pas certain que Gill ait manqué son poème «Le cap Éternité» au point que le prétend M. Asselin et que semble l'admettre M. Desrosiers (voir le premier numéro de *La revue moderne* et *L'action française* de décembre 1919) Dans cette œuvre incomplète, on rencontre des pièces entières de premier ordre, comme *Ave Maria*, *La cloche de Tadoussac*, et plusieurs fragments des autres chants, matériaux épars d'une œuvre inachevée, sont d'un grand poète. Il nous paraît qu'il y a là de l'originalité, de la force, de l'émotion vraie et rien qui sente le livresque: l'artiste ayant ébauché son poème sur les lieux mêmes et ne s'étant inspiré que du livre de la nature. Ses traductions, bien qu'honorables, sont inférieures au reste, selon nous.
- 3 Les parodies qu'on a faites des articles de «Turc» ne diminuent pas son talent et n'avancent en rien la cause du régionalisme. Ne s'imitent facilement que les écrivains qui ont une manière, fût-elle parfois étrange. Avoir une manière, c'est déjà quelque chose, dit à peu près Sainte-Beuve. Qu'on discute et critique les opinions de «Turc» quand on les juge erronées, personne n'y trouve à redire. Le ridicule est une arme à deux tranchants...
- 4 M. l'abbé Camille Roy, le théoricien par excellence du régionalisme tel qu'on doit l'entendre au Canada, disait encore, étudiant «Le paon d'email» de M. Paul Morin: «... S'il est bon de nationaliser notre littérature, il ne faut pas le faire jusqu'au point de rétrécir, à la ligne précise de nos horizons, le champ visuel de l'esprit canadien. Tout ce qui est humain peut intéresser nos âmes canadiennes et il est bien permis à nos poètes d'aller chercher hors des paysages laurentiens l'objet de leurs chants, pourvu... qu'ils y réussissent...»

c'est beaucoup au sujet de cette vague limite que les têtes s'échauffent et qu'il s'est écrit des phrases comme celles que je vais citer et commenter.

\* \* \*

«Défense à l'homme né dans le Québec d'être humain avant d'être catholique et Canadien» (M. L. Desrosiers, *La revue nationale*, juillet 1919).<sup>5</sup>

Telle que présentée, sous sa forme de règle inviolable, d'intangible décret, et dans sa tournure d'*ukase*, cette opinion est aisément réfutable. Nous supposons qu'elle est sérieuse, car nous n'en sommes pas certain. À coup sûr, si cette loi singulière ordonne aux écrivains canadiens-français de produire au premier plan leur nationalité et leur croyance et de reléguer au second leur humanité, elle aura toute la vertu d'un arrêté ministériel qui prétendrait contraindre les organes du corps humain à fonctionner indépendamment les uns des autres! Si le législateur estime, au contraire, la dissociation impraticable, que vient faire ici la «défense»? En tout cas, cette prescription n'est pas claire et, par conséquent, prête à la controverse. Malgré la confiance que nous avons en son auteur, nous aimerions plus de lumière.

La première condition pour parler aux hommes, c'est d'être humain dans toute l'acception du mot pour nous, l'homme n'est pas séparable du Canadien-français et l'un ne saurait avoir la priorité sur l'autre: ils sont indissolublement unis. Une loi, si absolue soit-elle, est impuissante à couper l'homme en deux! Il faut éprouver les sentiments de l'humanité en général pour être entendus des hommes en particulier. Les hommes d'ici ressemblent aux autres: en sont-ils moins Canadiens? — qu'ils soient de la province de Québec ou de l'île du Prince-Édouard? Ce n'est pas *d'abord* comme Canadiens catholiques qu'ils comprennent et ressentent, c'est comme hommes, simplement. L'homme de partout, en gros, c'est le même être. Nous sommes persuadés que M. Desrosiers le sait aussi bien que nous.

Dans l'ordre des sentiments intimes, quand je suis heureux ou malheureux, je sens que je le suis pareillement à tous les autres hommes, quoique Canadien né dans le Québec, et que j'exprime les états de mon âme de façon peu différente de la

---

5 Nous discutons en toute charité ces opinions de confrères dont nous honorons le talent et respectons la bonne foi.

commune manière, puisque je les retrouve, identiques pour le fond et la forme, dans les littératures exotiques, à certaines originalités d'expressions près et qui tiennent au génie de la langue employée. «Insensé qui croyait que je n'étais pas toi!»

Nous pensons que, naturellement, il existe une alliance harmonieuse entre «l'homme tout court» et «l'homme canadien-français», sans nier que ce dernier offre des traits moraux distinctifs, et même physiques plus ou moins sensibles — ce que les étrangers remarquent et ce qui nous échappe, ce qui fait qu'un Français de France ne ressemble pas tout à fait à un Français du Canada<sup>6</sup>, bref, ce qui ne se pèse pas à la balance publique et ne s'examine point à la lentille du microscope. Ces particularités ne suffisent pas cependant à faire de nous des exemplaires uniques d'humanité, d'une pâte spéciale, peut-être supérieure à l'ordinaire — tirage à part, nombre limité! On a quelquefois l'air de le croire: sentiment excusable, en somme, puisque chaque peuple a tendance à se hausser au premier rang des peuples. Détrompons-nous, ce n'est pas vrai! Pour en revenir à notre homme né dans le Québec, le dédoublement, s'il se produit, demeure un fait anormal. Mais il y a une «âme canadienne» qui cherche à se dégager de liens factices, et qui sans doute y parviendra tout en restant «humaine».

Brunetière disait que l'on doit juger les écrivains de tous pays dans leur manière d'envisager les trois grands thèmes universels: l'amour, la mort et la nature. Il les faisait comparaître devant son tribunal improvisé et les interrogeait tour à tour. Il ne se souciait pas qu'ils fussent Anglais, Espagnols, Allemands ou Russes, catholiques, protestants ou mahométans; en leur qualité d'hommes, à titre d'êtres pensants, il leur demandait dans quelle mesure

6 À titre de documentaire, enregistrons ces paroles (qui nous déconcertent un peu) de M. l'abbé Martial Levé, telles que rapportées par *Le devoir* du 7 avril dernier. «... Vos ancêtres sont de chez nous, notre histoire est la vôtre. Si vous ne voulez commencer d'exister qu'en 1760, vous retranchez de vous-mêmes quelque chose d'essentiel. Vos historiens, tout en vous concédant des origines françaises, affirment que le type a changé comme si nous étions des avortons. D'avoir vu cette foule à Notre-Dame, d'avoir visité vos collèges, de vous voir ce soir, me fait vous reconnaître et dire: ce sont des Français. Presque tout ici rappelle la France et, tenez, je crois que parfois vos historiens vous bourrent le crâne. Vous avez la même langue chaude, colorée, claire dont l'accent particulier et savoureux fait penser au parler populaire de France. — Encore une pierre, tout de même, dans le jardin ontarien!

ils représentaient la collectivité humaine. Il les classait d'après le son rendu par chaque âme, le son propre et général en même temps. Il les évaluait en autant qu'ils étaient plus ou moins expressifs de l'entière humanité comme de leurs particularités ethniques. «C'est en mettant sous nos yeux l'anatomie de son être qu'il (l'écrivain) nous invite à la connaissance de l'homme» (Desmarais). Il ne séparait pas l'homme de la race, ni ne défendait inutilement à l'un d'avoir le pas sur l'autre.

Que signifie donc au juste cette «défense d'être humain avant d'être Canadien»? Retournée, la phrase n'a pas plus de sens. Il semble cependant que, parfois, selon les événements et les circonstances et sans qu'aucun ultimatum n'intervienne, ce soit l'homme dans ce qu'il a de canadien, si l'on peut ainsi dire, qui se manifeste plus fortement dans l'être que nous sommes, et qu'il y ait des choses qui nous touchent de plus près ou plus profondément à cause de nos hérédités, du milieu où nous vivons, de notre position spéciale comme petit peuple abandonné, avec cette brisure dans notre passé qui nous oblige à défendre constamment ce que les autres n'ont qu'à goûter en paix. Mais cela ne tient-il pas encore en grande partie à la commune nature humaine? et les Irlandais sentent-ils autrement?

On doit glisser sur tout ceci d'une plume extrêmement prudente: M. Desrosiers n'a peut-être que trop appuyé, faite dont aussi bien nous avons pu nous rendre coupable dans l'exposé ci-dessus, le terrain est mouvant, les frontières sont mal connues. Se chargera qui voudra de distinguer «l'homme général» de «l'homme particulier», d'indiquer exactement le point de jonction et non moins précisément le point de séparation, ou l'état de parfaite fusion que nous croyons l'état normal. Il faudrait un Pascal pour résoudre pareil problème, et encore Pascal lui-même se contentait-il de découvrir sous l'auteur un *homme*? Faisons comme lui.

\* \* \*

Je suis un catholique pratiquant, un Canadien convaincu. En dehors des sujets où la morale est concernée (la théorie de l'art pour l'art ne serait, comme on l'a dit, qu'une énorme blague d'atelier), je ne suis qu'un homme qui tâche d'être un artiste. Je regarde avec amour la nature de mon pays, la seule que je connaisse, et je la peins en poète je ne sais jusqu'à quel point universel ou national. Je n'y songe pas; je cède aux penchants de



mon cœur, aux inclinations de mon esprit: je suis une âme sous le ciel. Il est probable que des influences diverses agissent à mon insu; je n'en saurais dire, par conséquent, l'importance et le caractère réel. De crainte de m'enfermer dans une formule gênante et stérile — ce que Louis Madelin appelle «l'imbécillité des formules d'école» — je me suis tenu loin des clans, chapelles et cénacles, de tous ces cercles étroits où, dès qu'on y pénètre, il est sous-entendu que «nul n'a du talent que nous et nos amis».

En art, il ne se fait rien de bon que dans une complète indépendance intellectuelle. Les lois fondamentales qui régissent tous les arts et sous lesquelles se plient librement les facultés créatrices n'entravent pas cette indépendance nécessaire à l'artiste. Au contraire, elles la sauvegardent, la fécondent et la consacrent. Il n'en est pas ainsi des théories particulières, ou particularistes à l'excès, qui n'ont pas de chefs-d'œuvre à leur actif ni de siècle dans leur passé, qui sont de nature à brider la plupart des tempéraments, à les affaiblir au détriment des forces intellectuelles d'un pays.

La doctrine régionaliste bien comprise est certainement susceptible de produire des œuvres intéressantes et même supérieures; en fait, elle en a produit. Je n'en citerai qu'un exemple typique: *Autour de la maison*, par Michelle LeNormand, l'œuvre la plus spontanée, la plus simple et la plus vraie, qui n'est le pendant et la réplique d'aucune autre<sup>7</sup> et qui a déjà suscité d'ennuyeuses imitations. La théorie régionaliste repose d'ailleurs sur un fondement solide: le sens commun. Ma liberté s'en accommode. Mais une condition est indispensable à sa vitalité: que chacun n'apporte pas sa barrière, ses contraintes, ses défenses — son impératif catégorique personnel! Parlant des critiques d'école, Montesquieu, cité par Sainte-Beuve, disait finement:

Rien n'étouffe plus la doctrine que de mettre à toutes les choses une robe de docteur... Vous ne pouvez plus être occupé à bien dire, quand vous êtes effrayé par la crainte de dire mal... On vient nous mettre un béguin sur la tête, pour nous dire à chaque mot: «Prenez garde de tomber! Vous voulez parler comme vous, je veux que vous parliez comme moi.» Va-t-on prendre l'essor,

7 • Il est remarquable que les femmes, si habiles et si maîtresses qu'elles soient trouvent rarement leur forme elles-mêmes; elles en usent bien, mais elles l'ont empruntée à un autre. (Sainte-Beuve). C'est une raison de vanter les quelques femmes originales de chez nous.

ils vous arrêtent par la manche. A-t-on de la force et de la vie, on vous l'ôte à coups d'épingle. Vous élevez-vous un peu, voilà des gens qui prennent leur pied et leur toise, lèvent la tête, et vous crient de descendre pour vous mesurer. Courez-vous dans votre carrière, ils voudront que vous regardiez toutes les pierres que les fourmis ont mises sur votre chemin.

Moins de théoriciens et plus d'artistes.

Une doctrine est véritablement excitatrice d'énergie intellectuelle et génératrice de beauté littéraire quand elle permet au disciple de la dépasser, c'est-à-dire de s'appuyer sur elle pour l'élan initial, d'en élargir le champ et d'en reculer les bornes, sans en altérer le principe. C'est le cas de la doctrine régionaliste à larges horizons, qui n'est pas responsable des rapetissements qu'on lui fait subir.

On ne saurait davantage lui reprocher de ne pas conférer le talent à ses adeptes. Sous sa direction, chacun travaille à ses risques et périls. «Le nationalisme intellectuel, dit M. l'abbé Groulx, n'a pas produit que des chefs-d'œuvre.» En effet, pas plus que le romantisme, le Parnasse, le naturalisme et le symbolisme. «Pourquoi, continue M. l'abbé Groulx, en dépit de la justice, tiendrait-on une doctrine excellente, et qui est le bon sens même responsable des applications maladroites qu'on en fait?» Cela revient à dire que, pour chanter les héros de notre histoire, il est nécessaire de posséder le don rare de la poésie épique, et que si l'on en est dépourvu, aucune doctrine n'en sera déclarée coupable. À chacun son talent.

Serait-ce montrer un mauvais caractère que de faire grief à la critique en général d'avoir, de temps à autre, immodérément louangé des œuvres plutôt faibles, quand elle ne les a pas proposées comme modèles du genre? La doctrine s'en trouvait desservie: mieux aurait valu se taire.

\* \* \*

Le régionalisme aurait pu, dans son intérêt, se passer également — il n'endosse pas tout ce qui s'écrit — de cette opinion née, comme la précédente, d'un sentiment louable.

«À valeur d'art égale, *voire même quelque peu inégale*, de deux œuvres, dont l'une aura jailli du terroir ou de la tradition, tandis que l'autre aura emprunté son inspiration à l'étranger, la première nous paraîtra toujours, du point de vue national,

supérieure à la seconde». (M. Arthur Saint-Pierre, *La revue nationale*, janvier 1920.) Nous connaissons de fervents régionalistes sur qui cette phrase a produit l'effet d'un choc nerveux! L'intention en est pourtant excellente, je le répète; mais l'opposition du point de vue national au point de vue artistique l'est-elle aussi? Car on peut répondre: La littérature est un art qui vit de perfection, comme la peinture, la sculpture, etc. C'est la forme, unie au fond, qui lui confère sa pleine valeur. Une œuvre de perfection moindre au point de vue artistique, le seul à considérer ici, sera au-dessous, quels qu'en soient l'auteur et le sujet, d'une œuvre de perfection plus grande. M. de la Palice aurait trouvé ça! Soutenir le contraire, c'est renverser l'échelle des valeurs et rabaisser l'art en déformant le sens esthétique.

On peut, sans avoir une vision directe des choses, y suppléer en une certaine mesure par une imagination heureuse et une vaste érudition. (Nous ne nous occupons que de l'écrivain sédentaire, non du voyageur.) Il va de soi que le procédé n'est pas recommandable; mais si l'on juge que par exception, grâce à des dons extraordinaires d'évocation et de style, il a réussi, on doit l'avouer loyalement et mettre, en ce cas, sa préférence au rancart. Entre une page légèrement imparfaite et reconnue telle, et une autre moins imparfaite, que le fond soit étranger ou local, il faut préférer la seconde. Le point de vue artistique l'emporte ici: c'est une question de grammaire, de langue et de métier où le patriotisme n'a rien à voir. Appliquez ce raisonnement à la peinture ou à la statuaire, et vous en saisissez la faiblesse et le danger. Avec les plus célèbres critiques, M. l'abbé Camille Roy déclare que «la forme ajoute toujours au fond une valeur *décisive et incontestable*». À valeur égale, mais à valeur égale seulement, il est naturel de préférer le sujet canadien en art, quoique cette préférence justifiable ne puisse être érigée en dogme. Personne n'y songe parmi les gens sensés<sup>8</sup>.

S'il ne s'agit que d'incliner les auteurs canadiens à l'observation plus attentive des âmes et des paysages de chez nous, qui

8 «Il se peut que la solution du problème soit dans un heureux dosage de l'une et de l'autre disciplines, (l'exotisme et le régionalisme) nous ne sommes pas éloigné de la croire» (M. l'abbé Maurault, *Le devoir*, 9 mars 1920). N'oublions pas qu'il existe une littérature d'imagination qui puise ses sujets partout dans l'univers, au fond des cieux comme au fond des mers. Jules Verne et Wells l'ont assez bien illustrée, il nous semble. Quand nous serons plus savants, des œuvres de ce genre ne dépareront pas notre littérature.

en valent la peine, nous sommes d'accord, et M. Saint-Pierre peut compter sur notre humble appui dans le bon combat qu'il mène; mais nous voulons que dans nos oeuvres la forme égale le fond, ce qui n'est pas plus demander ici qu'on n'exige ailleurs, et ce qui n'est pas non plus, Dieu merci, au-dessus de nos forces ni de notre courage! «Si l'on peut concevoir chez nous un art sans régionalisme, nous n'avons que faire du régionalisme sans art», dit M. l'abbé Olivier Maurault, qui s'occupe avec tant de zèle intelligent de l'avancement des arts au Canada. «Tenons la langue nette, ne cesserons-nous de répéter, car la langue est le miroir de l'esprit national.»

«Voire à valeur légèrement inégale!» Promesse d'indulgence funeste aux jeunes talents, reconnaissance quasi officielle du droit au moindre effort, encouragement indirect à la médiocrité, prix de consolation indigne d'être proposé aux écrivains nationaux! Je sais bien que ce n'est pas ce qu'on a voulu dire, puisque M. Saint-Pierre lui-même déplore que «l'écrivain reste presque toujours plus ou moins inférieur à sa tâche et (que) la forme est insuffisante à mettre le fond en pleine valeur» (*La revue nationale*, février 1920). N'empêche que beaucoup de régionalistes indolents ou peu doués fonderont des espérances là-dessus! Non! Il faut orienter les nobles rêves vers une plus lointaine étoile; il faut stimuler les légitimes ambitions, leur demander plus qu'en apparence elles ne peuvent donner pour en obtenir des résultats inattendus. Viser plus haut, toujours plus haut, afin de ne pas déchoir! Et si l'on se casse les ailes — ce qui n'arrive pas à tout coup — la chute est honorable: n'y-a-t-il pas une certaine gloire

D'avoir vu l'impossible et de l'avoir tenté?

Et ne pourrait-on pas s'appliquer le vers de La Fontaine:

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris?

Même en faveur d'une littérature régionaliste encore jeune, qui sollicite à bon droit aide et protection, et avec les meilleures intentions du monde, il est injuste de préférer l'inférieur, le fût-il à peine, sous prétexte d'encouragement; il est imprudent de le dire; il est humiliant, enfin, de l'entendre proclamer par une revue nationale!

Autre aspect de la question du nationalisme littéraire.

Malgré tout le mal qu'on en a dit, je crois à la parole de Crémazie: une littérature véritablement nationale (comme la française, la russe, l'allemande, l'italienne) est impossible sans une langue nationale propre, c'est-à-dire canadienne. En d'autres termes: à quel point l'originalité dans l'expression littéraire est-elle diminuée pour le dernier venu, quand deux états d'esprit différents s'expriment dans une langue commune et que deux caractères étrangers, ou distincts à certains égards, se fondent dans un même moule? Je crois que voilà le fond de la pensée du vieux poète. La littérature canadienne-française est à peu près vis-à-vis de la française ce que la littérature américaine est vis-à-vis de l'anglaise. Un livre d'Irving ou de Roosevelt, pour la masse des lecteurs, c'est de l'anglais. Bien qu'il y ait un caractère américain très net, rigoureusement parlant, la littérature américaine n'existe pas, mais elle est en voie de formation, paraît-il. Si l'on en juge par certaines œuvres récentes qu'a signalées la critique française, (*Le Mercure de France*, «Lettres américaines», etc.) les écrivains des États-Unis sont en train de rajeunir et de transformer à leur usage le vieil idiome anglo-saxon, ce qui, à brève échéance, pourrait bien modifier la situation présente de leurs Lettres. En attendant, leur littérature est anglo-américaine. Il manque à nos voisins quelque chose comme une bonne petite langue gaélique pour pouvoir figurer aujourd'hui, à titre indépendant, dans une Histoire générale des littératures. (Cf. *L'âme américaine*, par Edmond de Nevers, p. 270, t. 2.)

Avant la résurrection par Mistral de la langue d'oc, les Provençaux avaient produit des livres français sur les mœurs et coutumes de leur coin de terre, des œuvres régionalistes par le fond où s'exprimait l'âme provençale. Ces productions tombaient toutes dans le vaste domaine de la littérature française et s'y dispersaient. Elles forment maintenant un groupe distinct, grâce à une langue distincte. Elles restent françaises, sans doute, mais avec un cachet spécial, et une voix nouvelle qui leur donne comme une autre nature<sup>9</sup>. Elles existent par elles-mêmes. Preuve que c'est la langue qui «nationalise» une littérature, qui «de ses

9 Quelques Anglais et Irlandais du XVIII<sup>e</sup> siècle, Hamilton entre autres, tout comme un Allemand: Grimm, ont écrit en français. Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi*, étudie leurs ouvrages au même titre que ceux des Français eux-mêmes.

chaînes la délivre», qui la «baptise», pour ainsi dire, et l'empêche de s'incorporer à la substance de la littérature-mère. Nous ne prétendons pas que la communauté de langue crée des conditions contraires à l'existence et même au progrès de notre littérature, mais nous croyons qu'elle constitue un grave inconvénient pour sa souveraineté, et qu'elle place nos lettres dans une situation d'infériorité vis-à-vis de la littérature française, en les maintenant sous son influence directe et sa domination, si bien-faisantes soient-elles. En somme, Crémazie a-t-il soutenu une autre thèse et dont la vérité soit plus évidente?

On peut donner une teinte locale aux œuvres canadiennes qui les revête en quelque sorte d'un caractère particulier, semblable à celui de la littérature belge d'expression française ou de la suisse romande<sup>10</sup>, en traduisant nos convictions nationales et religieuses. Il faut cependant prendre garde qu'en pays bilingues où l'une des langues écrites est la française — il y a même trois langues littéraires en Suisse, — les écrivains nationaux se signalent souvent à l'étranger de culture latine autant, sinon davantage, par leur défaut partiel ou total de qualités françaises d'ordre intellectuel — ordre, mesure, clarté — que par leur conception de la vie. Pour la composition et le style, sans parler du goût, ils ne peuvent se suffire à eux-mêmes; il leur faut chercher ailleurs que chez eux des exemples et des directions, en attendant qu'ils aient leurs Corneilles, leurs La Bruyères, leurs Pascals, etc. Rodenbach, délicat jusqu'à la névrose, n'est un Belge que par sa brume; toutes les anthologies des poètes français le citent: littérairement, il n'est qu'un Français «moins pur». Émile Verhaeren, de tous le plus près de Victor Hugo, est un puissant lyrique; mais il est excessif, emporté, tumultueux: la discipline classique n'a pas modéré la fougue de son rythme ni réduit l'extrême opulence de son verbe. Il bouscule, il éblouit — ses couleurs sont un peu criardes — mais il choque et fatigue. Un fervent de Racine ou

---

10 • Les œuvres italiennes écrites par des Suisses appartiennent à la littérature italienne, les écrits allemands dépendent de la littérature allemande... Il paraît plus aisé d'isoler la littérature suisse française de la littérature française proprement dite. Toutefois, la distinction est souvent délicate et arbitraire. C'est ainsi que J.-J. Rousseau, né à Genève, et Mme de Staël, fille d'un Genevois, occupent une place prépondérante dans la littérature française, et que les manuels français enregistrent les noms de Benjamin Constant, de Cherbuliez et de Rod. • *Nouveau Larousse illustré*, tome 7, page 851.

d'Alfred de Vigny ne le peut longtemps goûter. Maurice Maeterlinck est un grand artiste subtil et mystérieux, que Jules Lemaître a dû parfois trouver bien embrouillé! Comme la plupart d'entre nous, il n'a pas lavé son cerveau dans la Loire!

Cela ne veut pas dire que nous soyons condamnés à n'avoir que des défauts, mais cela nous avertit qu'il faut tirer le meilleur parti de ce qui nous appartient en propre — qu'il est nécessaire de baigner sans cesse notre langue, pour l'épurer et la fortifier, dans le «clair ruisseau» français — et que nous ne devons pas nous décourager par la comparaison inévitable des maîtres de là-bas aux élèves d'ici. Cultivons notre jardin sans négliger de jeter un coup d'œil par-dessus la clôture. La poésie est partout, a-t-on dit, il ne s'agit que de la faire sortir.

Décrire ce que nous avons sous les yeux nous est évidemment plus facile que de peindre d'après les autres ce qui nous est inconnu: nous avons ici du grand, du beau, du pittoresque à foison; il suffit de regarder. Mais prétendre, de ce fait, nationaliser nos œuvres de «fond en comble» et «d'un travers à l'autre», au point qu'elles formeraient une littérature autonome se gouvernant par ses seules lois, qu'elles ne seraient plus une branche de la littérature française, qu'elles en seraient «coupées» et comme étrangères<sup>11</sup>, c'est se forger une félicité décevante, aussi longtemps qu'elles ne seront pas rédigées en une langue exclusivement propre au pays, fût-ce un patois. Un patois! vous récriez-vous: ne faites pas les dédaigneux; tels fidèles des parlers locaux, Jasmin notamment, lui ont dû leur gloire. L'invention de cette langue n'est d'ailleurs pas désirable: ne parlons-nous pas la plus belle du monde? «Nous devons nous résigner à faire beaucoup de littérature française au Canada», disait M. l'abbé Camille Roy, dans ses *Essais sur la littérature canadienne*<sup>12</sup>. Sans être partisan

11 Toutes les littératures empruntent les unes aux autres quant au fond. Mais pour qu'une littérature prenne une figure propre, il faut que les divers éléments qui entrent dans sa composition soient parfaitement fondus et forment un tout homogène. C'est à faire au «style». «Ô imitateurs, troupeau servile!», s'écrie Du Bellay. L'imitation recommandable s'assimile les modèles sans les copiers, s'en inspire pour faire autrement. Nous aurons encore longtemps besoin de nous mettre à l'école des grands maîtres. — «Une inconscience présomptueuse pourrait seule nous faire croire que nous avons déjà produit tout ce qu'il faudrait pour assurer notre autonomie littéraire», dit M. Adjutor Rivard, *Le Canada français*, juin 1920.

12 «Notre langue et notre littérature ne peuvent vivre et se développer normalement que si elles restent françaises, même dans leurs emprunts,

du colonialisme littéraire, on peut admettre que nous en ferons toujours: la communauté de langue nous y contraint, et l'on ne sent pas le goût d'en pleurer. Acceptons courageusement le sort que la Providence nous a fait, en tâchant d'insuffler à cette littérature française toute notre âme canadienne. Et ne nous plaignons pas trop si le visage de l'enfant reflète encore celui de l'aïeule...

En résumé, notre littérature sera canadienne et française, humaine et québécoise, si on le préfère — canadienne par le sujet et l'idée, tant que l'on voudra, française par la forme, tant que l'on pourra: française et canadienne, sinon elle ne sera pas grand'chose, notre situation étant ce qu'elle est<sup>13</sup>. Encore faudrait-il savoir choisir le sujet, tout ne se prêtant pas également au thème littéraire pour qui n'a pas le don de transmuter l'étain en or pur. Sa Majesté la Langue française, comme on l'a si bien appelée, ne couvre pas n'importe quoi des plis de son royal manteau.

Rien ne nous empêche d'engendrer des chefs-d'œuvre, en dépit des obstacles nombreux, des disputes et des railleries; ainsi que le disait je ne sais plus quel personnage facétieux: il suffit d'avoir du génie!

Montréal, 1920

---

et tendent de plus en plus à l'être. Soyons, au point de vue littéraire, une province, mais une province intellectuelle de France!», M. Adjutor Rivard, *Le Canada français*, juin 1920.

- 13 L'écrivain canadien-français de talent peut rendre une note personnelle, quoique se servant de la langue de France. Le style de Lamartine, par exemple, ne ressemble pas à celui de Leconte de Lisle, ni celui de Jules Lemaître à celui de Louis Veuillot. Chacun de ces auteurs laisse sur la langue commune qu'il emploie sa marque individuelle, son nom propre. Cette originalité ne nous est pas défendue, et nous pouvons la conquérir par une haute et patiente culture qui, en développant nos facultés naturelles, accentuera nos traits distinctifs. Mais il nous sera toujours difficile d'égaliser les maîtres, à cause des influences anglicisatrices et de notre matérialisme avancé. — Dans sa *Philosophie de l'art*, Taine écrit, parlant de la littérature belge (1868): «Elle est presque nulle. Elle n'a pas révélé de ces esprits créateurs qui ouvrent des vues originales et enveloppent leurs conceptions de belles formes capables d'un ascendant universel.» Nous croyons qu'il faut attendre encore au moins un quart de siècle avant de pouvoir appliquer ce jugement avec justice à la littérature canadienne-française.